

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
1-24-18

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU 24 JUILLET 2020
SÉANCE PUBLIQUE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT**

OBJET : Budget primitif pour l'exercice 2020.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

De manière dérogatoire en raison de la crise sanitaire, le Département présente à la même séance son rapport sur les orientations budgétaires (ROB) 2020 et son rapport sur le budget primitif (BP) 2020. Le Département vient de procéder à l'examen des orientations budgétaires. Il s'agit à présent d'arrêter le BP pour l'année à venir.

Autre particularité de cette année, la date limite de vote du compte administratif (CA) 2019 et celle du BP ont été repoussées jusqu'au 31 juillet par ordonnance n°2020-330 du 25 mars 2020. Le CA 2019 a été inscrit à la présente séance et son examen positionné avant celui du BP 2020. Dès lors, le BP 2020 intègre aussi la reprise des résultats et des restes à réaliser 2019. Le présent document fait ainsi office à la fois de BP et de budget supplémentaire (BS). Toutefois, il convient de bien séparer ces différents éléments quant à l'analyse.

- Reports de crédits et résultats de l'exercice 2019

Les restes à réaliser de l'exercice 2019 arrêtés au CA 2019 et repris au présent budget sont les suivants :

DEPENSES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget général	48 366 906,10	7 724 340,64	56 091 246,74
DIMEF		84 750,41	84 750,41
Ports départementaux	18 929,20	57 244,17	76 173,37
LDA	8 540,00	86 144,22	94 684,22
TOTAL	48 394 375,30	7 952 479,44	56 346 854,74
RECETTES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Budget général	38 880,10	30 000 000,00	30 038 880,10
TOTAL	38 880,10	30 000 000,00	30 038 880,10

en euros

Ces sommes représentent les dépenses engagées non mandatées à la fin de l'exercice 2019 pour tous les secteurs d'activité. Il s'agit en général de prestations lancées en fin d'année ou de projets retardés. On trouve notamment l'effet lié aux subventions allouées lors des dernières commissions permanentes de l'année n-1.

En fonctionnement, le secteur solidarité représente 37% des reports (essentiellement des actions d'insertion) et les moyens généraux 20% (informatique, maintenance...). En investissement, le domaine de la solidarité couvre 18% des reports à travers les politiques des personnes du bel âge et des personnes handicapées.

Une recette d'emprunt de 30 M€ doit aussi faire l'objet d'un report (emprunts signés en 2019 et non levés). Elle vient se substituer à une partie de l'emprunt d'équilibre du BP 2020.

Parallèlement, les résultats déterminés par la délibération du CA 2019 (calcul du résultat et décision d'affectation) sont intégrés au présent budget. Pour rappel, le résultat global de clôture du budget principal est un excédent de 30,6 M€

- Le budget primitif 2020

Les grandes masses du BP comparées au BS 2019 se présentent de la manière suivante :

Libellés	BS 2019	BP 2020	Evol. (%)	Evol. (K€)
Recettes de fonctionnement	2 414 809,0	2 425 893,5	0,5%	11 084,6
<i>budget primitif et décisions modificatives</i>	2 345 701,8	2 373 022,1	1,2%	27 320,4
<i>restes à réaliser</i>	838,4	38,9	-95,4%	- 799,5
<i>excédent de fonctionnement reporté</i>	68 268,8	52 832,5	-22,6%	- 15 436,3
Dépenses de fonctionnement	2 215 944,6	2 343 071,8	5,7%	127 127,3
<i>budget primitif et décisions modificatives</i>	2 156 405,6	2 294 704,9	6,4%	138 299,3
<i>restes à réaliser</i>	59 538,9	48 366,9	-18,8%	- 11 172,0
Epargne brute	198 864,4	82 821,7	-58,4%	- 116 042,7
Recettes d'investissement	666 773,8	850 775,1	27,6%	184 001,3
<i>emprunt d'équilibre</i>	477 678,2	626 013,6	31,1%	148 335,4
<i>affectation de résultat</i>	138 494,5	92 188,2	-33,4%	- 46 306,3
<i>opération de régularisation comptable</i>	-	75 000,0	NS	75 000,0
<i>recettes hors dette</i>	50 601,1	57 573,3	13,8%	6 972,3
Capacité d'investissement	865 638,2	933 596,8	7,9%	67 958,6
Dépenses d'investissement	865 638,2	933 596,8	7,9%	67 958,6
<i>budget primitif et décisions modificatives</i>	666 493,7	665 608,7	-0,1%	- 885,1
<i>opération de régularisation comptable</i>	-	75 000,0	NS	75 000,0
<i>capital de la dette</i>	52 000,0	70 800,0	36,2%	18 800,0
<i>restes à réaliser</i>	8 573,6	7 724,3	-9,9%	- 849,3
<i>besoin de financement n-1</i>	138 570,9	114 463,8	-17,4%	- 24 107,0
<i>NB : Dépenses d'investissement hors dette et régularisations</i>	813 638,2	787 796,8	-3,2%	- 25 841,4
Autorisations de programme (AP)	621 859,8	601 998,1	-3,2%	- 19 861,8
<i>anticipations 2020 (DM2 2019)</i>	-	144 397,0	NS	144 397,0

budget général – crédits réels – milliers d'euros – dont opération de régularisation TERRA13 2020 (75 M€) – AP dont anticipations 2020 votées en DM2 2019

Par ailleurs, les quatre budgets annexes du Département présentent les chiffres suivants :

Libellés	Investissement	Fonctionnement	Total	Observations
Centre médico-psycho-pédagogique	184,9	2 564,6	2 749,4	financement sécurité sociale (CPOM)
Direction des maisons de l'enfance et de la famille	3 365,4	22 594,3	25 959,7	financement majeur par dotation du budget général
Ports départementaux	2 704,4	756,2	3 460,6	financement par redevances et dotation du budget général
Laboratoire départemental d'analyses	1 118,3	6 345,7	7 464,0	financement par facturation des prestations et compensations du budget général
Dépenses - budgets annexes	7 373,1	32 260,7	39 633,8	
Dépenses - budget général	933 596,8	2 343 071,8	3 276 668,6	
Total général des dépenses	940 969,9	2 375 332,6	3 316 302,4	dont RAR et besoin de financement n-1

dépenses des budgets annexes et du budget général – crédits réels – en milliers d'euros

CPOM = contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens

Dans les développements figurant ci-dessous, complémentaires aux rapports spéciaux des politiques publiques inscrits à la présente séance, seul le budget général est pris en considération. Par ailleurs, les approches sont réalisées hors crédits reportés et résultats 2019 de manière à faciliter la lecture. Les comparaisons se font par rapport au BP ou au CA 2019.

I – La situation des recettes

Les recettes du BP 2020 se chiffrent respectivement à 2.373 M€ et 57,6 M€ en fonctionnement et en investissement.

A – les recettes de fonctionnement

Avec une augmentation de 39,1 M€ (hors provisions), les recettes de fonctionnement progressent de près de 1,7%, contre 2,3% en 2019. Les postes les plus importants restent : la fiscalité indirecte (1.059 M€), la fiscalité directe (641,4 M€) et les concours et dotations (549,5 M€).

- la fiscalité indirecte

En 2020, le poste est en croissance de seulement 14,4 M€. Les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) passent de 425 M€ à 430 M€ (+5 M€ de BP à BP, mais -30 M€ par rapport au CA 2019). En 2019, le produit s'est élevé à 460,4 M€. Compte tenu de la crise de ce début d'année et de la situation du marché de l'immobilier, la prévision du BP 2020 peut être qualifiée de prudente. Rappelons toutefois qu'une partie substantielle et croissante de ce produit devra être reversée au fonds de péréquation. Les autres ressources (629 M€) (TICPE, TSCA, TCFE, taxe d'aménagement...) sont ajustées sur la base de l'exécution 2019 et des effets de la crise sanitaire comme expliqué lors du DOB.

- la fiscalité directe

Le produit de la fiscalité directe, évalué sur la base des notifications de l'Etat, s'élève à 641,4 M€ (+12,1 M€).

Le taux de progression 2020 de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) a été évalué à +2,7% par les services de l'Etat, soit un produit global de plus de 401 M€ (+10,1 M€ d'encaissé 2019 à BP 2020). Il comprend d'abord une évolution physique proche de 1,5 point, nettement plus dynamique qu'en 2019 (0,5 point). Il intègre aussi une actualisation forfaitaire des bases de 1,2 point (hors locaux professionnels), issue désormais d'un calcul automatique fixé en loi de finances pour 2017 tenant compte des indices d'inflation (2,2 point en 2019). Ces variations se font sans hausse du taux de la taxe qui demeurera à 15,05%. Le produit de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est estimé à près de 135,3 M€ (+0,9% [par rapport au notifié 2019] / +4 M€ [BP/BP]). Ces chiffres sont assis sur les notifications définitives de l'Etat. La part de CVAE reversée par le Conseil régional PACA représente 95,6 M€ comme en 2019, conformément aux conclusions de la Commission locale d'évaluation des ressources et des charges transférées (CLERCT). Enfin, les recettes d'IFER (9 M€) sont actualisées à +1% par rapport à la dernière notification reçue.

- les concours de l'Etat et de la CNSA

Cette rubrique a été évaluée de manière provisoire à environ 549 M€ dans l'attente des notifications de l'Etat manquantes et de celles de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Les ressources Etat sont estimées à près de 455 M€. La dotation globale de fonctionnement (DGF)

représente 300,4 M€ (-1,2 M€ par rapport à la notification 2019) et la dotation générale de décentralisation (DGD) 11,9 M€(reconduction). La dotation de compensation de réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) est chiffrée à 41 M€(reconduction), conformément à la loi de finances pour 2020. Les autres allocations compensatrices de fiscalité (11,1 M€), désormais notifiées, baissent en moyenne de 8,5%. Les autres postes liés aux ressources étatiques sont en reconduction sur la base des chiffres de 2019 ou calculés sur les données disponibles (FMDI, FNGIR, DCP, péréquation reçue). Concernant les ressources de la CNSA (94,1 M€), celles-ci sont calculées selon le taux de progression 2019 et les éléments provisoires communiqués par la Caisse.

Les autres rubriques de recettes intéressent le secteur de la solidarité (94,6 M€), les autres politiques publiques du Département (19,5 M€), les dividendes (2,8 M€) et les reprises sur provisions (0,9 M€). Deux recettes supplémentaires ont été inscrites (+5,3 M€) pour tenir compte de la crise sanitaire (participations de l'Etat et du FSE).

Concernant les recettes liées aux indus, suite au constat de l'augmentation du nombre d'indus émis à l'encontre des bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) au cours de ces dernières années, le Département a réalisé une étude sur le processus de gestion de ceux-ci.

Ces travaux menés avec le comptable public, la Caisse d'allocations familiales (CAF) et la Mutualité sociale agricole (MSA) ont mis en exergue la nécessité de :

- mettre en place des actions de prévention auprès du public RSA responsable à 95 % de l'indu faute d'actualisation de ses déclarations trimestrielles de ressources. En effet, les indus trouvent principalement leur origine dans l'absence ou l'omission de déclaration lors des changements de situation professionnelle (absence de déclaration des revenus) ou familiale ;
- mieux partager l'information entre les principaux intervenants dans le processus des indus (notamment les échanges de données réalisés dans le cas des transferts de créances) ;
- afficher la rigueur de la collectivité en matière de récupération des indus et notamment des petites sommes plus facilement recouvrables que des montants importants ;
- être plus équitable vis-à-vis des allocataires du RSA ayant une dette auprès de la collectivité en fixant le seuil de recouvrement à un niveau inférieur à l'actuel.

Il est donc proposé d'abaisser le seuil d'émission des indus des RMI/RSA au seuil légal de 77 €. Le règlement financier de la collectivité est modifié en ce sens.

Libellés	BP 2019	Structure	BP 2020	Structure	Var. BP/BP
Fiscalité indirecte	1 045	44,7%	1 059	44,6%	1,4%
Fiscalité directe	629	26,9%	641	27,0%	1,9%
Dotations et participations	550	23,5%	549	23,2%	-0,1%
Autres recettes	116	4,9%	123	5,2%	6,4%
Total	2 339	100,0%	2 373	100,0%	1,4%
dont provisions	6	0,3%	1	0,0%	-86,5%
Total hors provisions	2 333	99,7%	2 372	100,0%	1,7%
en millions d'euros					

¹ Hors régularisation des opérations sous mandat (75 M€).

B – les recettes d’investissement

Elles sont en hausse de près de 10 M€ par rapport au BP 2019. Cette progression s’explique par le volume du fonds de compensation de la TVA (FCTVA) attendu en 2020 (22 M€ / +2,7 M€). En effet, les investissements 2019, en croissance, servent d’assiette au calcul de la recette 2020. Par ailleurs, le produit attendu des cessions en 2020 est estimé à 19 M€ (+9 M€). Les prévisions intègrent par exemple la vente de la caserne de gendarmerie du Prado à Marseille différée de 2019 à 2020. Pour mémoire, malgré la complexité des procédures, les prévisions de cession 2019 (10 M€) se sont exécutées pour 8,4 M€

Ces chiffres sont présentés hors les 75 M€ destinés à traiter les opérations sous mandat des sociétés "Treize Développement" et "Terra 13" (Cf. paragraphe sur les dépenses).

Recettes d'investissement hors dette - structure					
Libellés	BP 2019	Structure	BP 2020	Structure	Var. BP/BP
FCTVA	19	40,8%	22	38,2%	14,0%
DDEC	8	16,7%	8	13,8%	0,0%
DGE - DSID	1	1,6%	1	1,5%	17,3%
Subventions reçues	9	18,9%	7	11,5%	-26,0%
Cessions	10	21,2%	19	33,0%	89,8%
Autres recettes	0	0,9%	1	2,0%	177,7%
Total	47	100,0%	58	100,0%	21,6%

en millions d'euros - hors 75 M€ Treize Développement / Terra 13 en 2020

II – La situation des dépenses

Les dépenses s’élèvent respectivement à 2.294,7 M€ et 811,7 M€ en fonctionnement et en investissement (dette incluse). Les autorisations de programme (AP) représentent 457,6 M€ Il convient toutefois d’apporter dès à présent les deux correctifs suivants :

- les dépenses d’investissement intègrent un crédit de 75 M€ équilibré « dépense / recette », destiné à régulariser une partie des opérations sous mandat des anciennes sociétés "Treize Développement" et "Terra Treize" ;
- les AP du BP doivent aussi être examinées en y ajoutant les ouvertures anticipées votées en octobre 2019 (144,4 M€), lors de la décision modificative n°2, soit au total 602 M€ nombre proche des données BP 2019 (589,2 M€).

A – les dépenses de fonctionnement

En 2020, elles progressent de 7,2%, soit 153,2 M€ toutes opérations incluses, après une hausse de 3,7% et 75,6 M€ en 2019. Avec une proportion de 63%, le domaine de la solidarité représente naturellement la majeure partie des charges. La solidarité (+96 M€), les atténuations de recettes (+20 M€) et le personnel (+16 M€) expliquent à eux seuls plus de 85% de la variation 2019 – 2020. Sous l'angle des effets du traitement de la pandémie Covid-19, on constate qu'un tiers de la hausse des charges est liée à la crise sanitaire (plus de 50 M€, nets des redéploiements opérés ou en cours) [équipements de protection, primes, RSA...].

Ainsi, le budget de la solidarité est évalué à 1.444,5 M€ (+7,1% / +95,5 M€). La politique de l'insertion professionnelle représente un budget de 545 M€ A l'intérieur de celui-ci, les allocations du revenu de solidarité active (RSA) s'élèvent à 490 M€ (+3,8% de CA à BP), en raison essentiellement de l'effet de la crise sanitaire. Les contrats aidés sont estimés à 11 M€(maintien au niveau de l'exécution 2019) et les actions d'insertion à 35,6 M€ (+1,5 M€). Le budget des personnes du bel âge (301,3 M€) s'accroît de 5,9 M€(+2%). Les dépenses d'aide personnalisée à l'autonomie (APA) (175,8 M€) varient de +2,1% (BP/BP) (effet bénéficiaires et tarifs). La politique d'hébergement mobilise 113,4 M€ soit +2,2% (+2,4 M€). Le budget des personnes handicapées (303,1 M€) augmente de 4,7% (+13,6 M€). La prestation de compensation du handicap (PCH) se chiffre à 111,6 M€, toujours en forte hausse (+7,7% BP/BP). L'hébergement nécessite 161,8 M€ cette année (+3,5%). Le transport des élèves handicapés mobilise 7,2 M€ Enfin, les domaines de la santé, de l'enfance et de l'action sociale mobilisent un budget de 295 M€(+25,3% / +59,6 M€). Sur ces postes, le poids de la crise sanitaire est à souligner (achat de masques de protection, solution hydro-alcoolique...). Le secteur enfance (260,7 M€) représente à lui seul une hausse de 46,9 M€de BP à BP et de 33 M€de CA à BP. Le seul budget consacré aux MNA est évalué à 51,5 M€ (+10,3 M€CA/BP). L'hébergement hors MNA (135,4 M€) progresse de 15,2% (+17,9 M€) de CA 2019 à BP 2020. Le plan pauvreté explique lui aussi une partie de la progression.

S'agissant du plan pauvreté, en 2019 un volume de 5,2 M€ a été voté pour couvrir les volets « enfance – jeunesse », « travail social » et « insertion ». Ce budget est financé à 50% par l'Etat. Les actions engagées se sont chiffrées à 3,8 M€, le solde devant se finaliser sur 2020 fait l'objet de reports au présent budget. Le financement de ce programme pour 2020 est donc à l'heure actuelle de 8,5 M€

Enfin, le budget de la solidarité est assorti de choix en matière d'évolution des tarifs et des bénéficiaires. Ils sont susceptibles d'être revus en cours d'année.

Allocations individuelles de solidarité (AIS)

Libellés	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020
RSA	452,1	454,8	468,6	472,1	490,0
Variation	0,5%	0,6%	3,0%	0,8%	3,8%
APA	154,8	159,9	167,0	170,7	175,8
Variation	-0,1%	3,4%	4,4%	2,2%	3,0%
PCH	85,6	90,3	96,7	105,9	111,6
Variation	12,0%	5,5%	7,1%	9,5%	5,3%
Total	692,5	705,1	732,3	748,8	777,4
Variation	1,7%	1,8%	3,9%	2,2%	3,8%

en millions d'euros

Les autres politiques publiques représentent un budget de 250,8 M€, en progression de 2,6% (+6,3 M€). Le Département s'engage toujours de manière ambitieuse et volontariste en matière d'éducation (près de +3 M€), d'environnement / sécurité (plus de 2 M€) ou de sport (+1 M€). Concernant la jeunesse, l'expérience de l'année 2019 sur la carte collégien permet de redéployer une partie du budget et de le dédier au renforcement des autres actions. Si le poste « Vie locale et culture » apparaît en régression de BP à BP, il est en réalité en hausse comparativement à l'exécution 2019.

Les moyens généraux s'élèvent à 445,3 M€(+7,9% / +32,7 M€). La plus importante croissance se situe en matière de ressources humaines (RH) (+4,7% / +16,4 M€). Le budget RH (364 M€) représente près de 50% de la hausse des moyens généraux. Il s'agit notamment pour le Département de prendre en charge les emplois aidés supprimés par le Gouvernement, en particulier dans les collèges, et de financer la continuation des parcours professionnels des agents (PPCR). Les prévisions budgétaires en matière de charges de personnel prennent en compte les dépenses nécessaires à la gestion de 6.937 titulaires et contractuels permanents, celles relatives aux élus départementaux ainsi que la participation aux emplois aidés. Ce budget intègre aussi les effets de la crise Covid-19 (primes, titres restaurant). Les autres moyens généraux (logistique, informatique, sécurité, contentieux...), qui représentent environ 81,3 M€, connaissent une croissance (+16,3 M€). En premier lieu, celle-ci est induite par les efforts du Département en matière d'investissement (plan Charlemagne, maisons du bel âge...) et de développement des politiques d'aide aux citoyens (personnes du bel âge, carte collégien, aides à l'environnement...). Mais aussi par la prise en compte de la crise sanitaire (équipements de protection, gardiennage - sécurité...).

Enfin, la rubrique des dépenses non fonctionnelles représente 154,1 M€ en croissance de 18,8 M€ (+13,9%) de BP à BP. Comme en témoigne le tableau, les dépenses sont principalement tirées à la hausse par la provision « reprise financière 2019 » (dépendante de l'exécution 2019 et des négociations à venir) et les perspectives de reversements au titre de la péréquation.

Etat des dépenses hors politiques

Libellés	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	BP 2020
Péréquation DMTO	30 632,4	28 198,4	30 341,1	36 711,2	48 901,2	65 700,0
Variation		-7,9%	7,6%	21,0%		
Péréquation FSD	-	9 665,7	10 548,5	11 925,7	11 921,3	8,0%
Variation		NS	9,1%	13,1%		
Péréquation CVAE	4 079,3	888,0	3 610,0	548,2	1 793,1	3 500,0
Variation		-78,2%	306,6%	-84,8%		95,2%
Provisions	2 250,2	5 537,1	4 121,6	18 988,8	9 555,8	1 703,7
Variation		146,1%	-25,6%	360,7%		-82,2%
Frais financiers	14 334,5	14 869,4	14 478,4	15 118,0	14 711,6	15 555,0
Variation		3,7%	-2,6%	4,4%		5,7%
Reversements	3 289,5	3 665,1	61 293,4	45 327,5	50 004,3	45 994,3
Variation		11,4%	1572,4%	-26,0%		-8,0%
Provision reprise financière	-	-	-	-	2 115,0	20 000,0
Variation		-78,2%	306,6%	-84,8%		845,6%
Total (hors imprévues)	54 585,9	62 823,6	124 393,0	128 619,4	139 002,2	152 453,0
Variation		15,1%	98,0%	3,4%		9,7%
Imprévues						1 600,0
Variation						
Total général					139 002,2	154 053,0
Variation						10,8%
S/Total péréquation	34 711,7	38 752,0	44 499,6	49 185,1	62 615,5	69 200,0
Variation		11,6%	14,8%	10,5%		10,5%
Attributions	7 256,9	14 516,1	16 029,5	16 427,2	12 609,3	19 000,0
Péréquation nette	27 454,8	24 236,0	28 470,0	32 758,0	50 006,2	50 200,0
en milliers d'euros						

Dépenses de fonctionnement - structure						
Libellés	BP 2019	Structur	BP 2020	Structur	Var. BP/BP	
Solidarité	1 349,0	63,0%	1 445	63,0%	96	7,1%
Education, construction, environnement et sécurité	144	6,7%	148	6,5%	4	3,0%
Vie locale et culture	74	3,5%	73	3,2%	- 1	-1,8%
Aménagement, réseaux, infrastructures et emploi	26	1,2%	29	1,3%	3	12,4%
Sous-total 1 : politiques	1 594	74,4%	1 695	73,9%	102	6,4%
Moyens généraux	413	19,3%	445	19,4%	33	7,9%
Sous-total 2 : politiques et moyens	2 006	93,7%	2 141	93,3%	134	6,7%
Hors politiques publiques	135	6,3%	154	6,7%	19	13,9%
Total général	2 141	100,0%	2 295	100,0%	153	7,2%
en millions d'euros						

B – les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissements (811,4 M€) se répartissent en 70,8 M€ de remboursement de dette et 740,6 M€ d'investissements hors dette, dont 75 M€ de régularisations, soit 665,6 M€ de crédits hors dette et régularisations (657,5 M€ au BP 2019). Le volume net des autorisations de programme (AP) se chiffre à 602 M€ au BP 2020. Conformément aux orientations budgétaires, au cours de l'exercice 2020, ce montant fera l'objet d'ajustements (compléments, réductions, annulations, caducités des AP de 2019 et antérieures), comme de coutume.

Les politiques mobilisant les plus importants volumes de crédits sont les suivantes : aide aux communes (180 M€), aménagement (127,3 M€), collèges (113,4 M€), réseau routier (75,8 M€), acquisitions / maintenance / bâtiments (hors collèges) (39,4 M€), moyens généraux (hors bâtiments) (32 M€), développement local et aménagement (30 M€), environnement et sécurité (19,9 M€), logement et politique de la ville (21,6 M€), solidarité (15,8 M€), sport / culture / associations (9,5 M€).

L'aide aux communes (180 M€ de crédits / 212,8 M€ en AP) se caractérise par un soutien du dossier JO 2024 (20 M€ en AP). Le projet « véhicules électriques », très dynamique, est doté de 7,8 M€ de crédits pour 13 M€ d'AP. Les programmes récurrents des contrats de développement et d'aménagement et des travaux de proximité sont dotés de 49,9 M€ et 33,5 M€ de crédits et 25 M€ et 25 M€ d'AP nouvelles. Enfin, un plan exceptionnel Covid-19 est alimenté de 30 M€

Le plan mobilité demeure un point clef de la politique départementale avec 123 M€ de crédits et 107,8 M€ d'AP nouvelles. Le réseau routier (75,8 M€ de crédits et 57,6 M€ d'AP) est lui aussi un point saillant du budget. Notamment, le plan de renforcement des chaussées est doté en 2020 de 12,3 M€ de crédits et de 7,3 M€ d'AP supplémentaires.

Dans le domaine de la solidarité, le budget 2020 prévoit 3,3 M€ de crédits et 3 M€ d'AP pour financer l'humanisation des maisons de retraites et autres établissements d'accueil des personnes du bel âge et des personnes handicapées. Le secteur de la santé privilégie un soutien à l'Assistance publique des hôpitaux de Marseille (APHM) avec notamment un budget de 57,5 M€ d'AP.

Pour ce qui est de la politique des collèges (113,4 M€ de crédits et 89,8 M€ d'AP), la maintenance représente 40 M€ de budget, les travaux 34,3 M€ et le numérique 27,2 M€. Le logement et la politique de la ville (21,6 M€ en crédits / 18,5 M€ en AP) permettent de soutenir les bailleurs du

logement social (10,5 M€), dont 13 Habitat (5 M€). Le programme « Provence éco rénov », fort de son succès, mobilise un budget de 3,6 M€

Enfin, en ce qui concerne les dépenses de moyens généraux, les investissements en matière de bâtiments se chiffrent à 25,1 M€ d'entretien et travaux et 14,1 M€ pour les acquisitions. Ces budgets sont assortis des AP correspondantes. Le budget de l'informatique est de 25,7 M€ en crédits et de 27,1 M€ en AP.

Concernant le traitement des dossiers "Terra 13" et "Treize développement", une première provision de 75 M€ est prévue. Il s'agit d'effectuer au fil de l'eau et des différentes commissions permanentes à venir, la régularisation comptable des presque 30 opérations sous mandat non enregistrées avant les dissolutions. Si les sommes peuvent apparaître très importantes, elles sont en général équilibrées en "dépenses / recettes" et ne constituent que des formalités administratives. Dans l'état actuel des travaux, les impacts financiers effectifs identifiés sont marginaux. Seule la comptabilisation à venir des moins-values des titres des sociétés engendrera un véritable coût budgétaire. Ce dernier a fait l'objet d'une provision pour risque en juin 2019 à hauteur de 100% (2,9 M€).

Le contenu des actions est exposé plus précisément au sein des différents rapports des politiques publiques.

Dépenses d'investissement - structure									
Libellés	Crédits						AP		
	BP 2019	Struc.	BP 2020	Struc.	Var. BP/BP		BP 2019	BP 2020 (1)	Var. BP/BP
Solidarité	15	2,1%	16	2,1%	1	8,3%	3	63	61
Education, construction, environnement et sécurité	137	19,3%	133	18,0%	- 4	-3,1%	79	94	15
Vie locale et culture	178	25,0%	211	28,7%	33	18,8%	276	235	- 41
Aménagement, réseaux, infrastructures et emploi	238	33,5%	233	31,6%	- 5	-2,1%	155	165	10
Sous-total 1 : politiques	567	80,0%	593	80,5%	25	4,5%	512	557	45
Moyens généraux	89	12,5%	71	9,7%	- 17	-19,5%	77	45	- 33
Sous-total 2 : politiques et moyens	656	92,5%	664	90,2%	8	1,2%	589	602	13
Hors politiques publiques	53	7,5%	72	9,8%	19	35,3%	-	-	-
Total général	710	100,0%	736	100,0%	27	3,8%	589	602	13
en millions d'euros - hors opérations Treize Développement / Terra 13 en 2020 (75 M€)						(1) dont DM2 2019 : 144,4 M€			

Concernant les autorisations de programme (AP), l'encours s'élevait à 5.841,2 M€ après décision modificative n°2 pour 2019². Sur ce volume, le reste à inscrire au titre des exercices 2020 et plus ressortait à 1.996 M€ soit une durée de vie moyenne du stock de l'ordre de 4 ans. Avec les AP du BP 2020, le stock va être porté à 6,4 milliards d'euros. Compte tenu des ajustements de cours d'année et des prévisions de consommation, le reste à financer devrait se stabiliser à environ 2,1 milliards d'euros fin 2020, soit environ 5 années d'investissement.

² Hors AP anticipées BP 2020 : 144,4 M€

Projection du stock des autorisations de programme (rappel)

budget général seul					
Libellé	2019	2020	2021	2022	2023
Reste à financer (début d'année)	1 887	1 996	2 146	2 196	2 246
Ouvertures d'AP	624	600	550	550	500
Consommations de CP d'AP	515	450	500	500	500
Reste à financer (fin d'année)	1 996	2 146	2 196	2 246	2 246
Durée de vie (années)	3,9	4,8	4,4	4,5	4,5
en millions d'euros - crédits sous AP seuls					

C – les effets budgétaires de la crise sanitaire

Les dépenses du budget 2020 sont fortement bouleversées par la crise Covid-19. Il peut en être dressé un premier bilan.

- l'impact en fonctionnement

A fin juin, le Département était engagé pour presque 57 M€ de dépenses nouvelles en section de fonctionnement (taux de réalisation de 49%) :

- moyens généraux : 14,8 M€ avec en particulier le coût des équipements et produits de protection (8,1 M€), un effet sur la masse salariale (5,2 M€) ou la sécurité ;
- solidarité : 34,3 M€ dont un surcoût du RSA et la prise en charge des équipements de protection de nombreuses structures (EHPAD, hôpitaux, communes, citoyens...) ;
- autres politiques : 7,4 M€ avec notamment un important soutien au secteur touristique via Provence tourisme, des aides aux agriculteurs, des actions culturelles...

Certains redéploiements (communication, protocole...) ont été d'ores et déjà effectués pour financer une partie de ces charges nouvelles (5 M€). Par ailleurs, des recettes Etat (3,3 M€) et Union européenne (2 M€) devraient être perçues.

- l'impact en investissement

Le Département s'est engagé à hauteur de plus de 43 M€ (taux d'exécution de 13%) et notamment :

- aide aux communes : 30 M€ de programmes sont proposés au présent budget pour soutenir l'investissement des communes (déploiement du télétravail...) ;
- avances remboursables : 6,1 M€ de crédits ont été mis en place pour soutenir l'activité économique en lien avec nos partenaires locaux (CCIAMP...) ;
- équipement des hôpitaux : 1,3 M€ permettront d'équiper l'APHM (respirateurs) et les autres établissements de la région (imagerie médicale...) ;
- soutien scolaire : 3,5 M€ au titre des équipements des collèges ;
- prestations informatiques : 1,3 M€

Parallèlement, certains chantiers connaissent des retards. Il est à ce jour difficile de chiffrer l'éventuel décalage, mais malgré les efforts entrepris, certains glissements sont à craindre.

II – La situation des équilibres

En 2020, tous mouvements du budget principal inclus, l'épargne est proche des 80 M€

A – de l'épargne brute à l'épargne nette

En 2020, l'épargne brute [EB] (excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement) s'élève à 82,8 M€ contre 198,9 M€ au BS 2019. L'épargne nette [EN] (EB moins remboursement du capital de la dette) représente 12 M€ en 2020. A fin 2019, l'encours de dette s'élevait à 1.039,1 M€, soit 507 € par habitant, pour une moyenne des départements millionnaires hors Paris de l'ordre de 513 €. Le taux d'endettement était de 43% et le ratio de solvabilité de 3,9 ans, contre des moyennes nationales de 52% et 4,3 ans pour les départements millionnaires hors Paris (source : Observatoire des finances et de la gestion publique locales, octobre 2019). Pour mémoire, le plafond d'endettement arrêté en loi de programmation des finances publiques 2018 – 2022 est de dix ans pour les départements. Compte tenu des encaissements (300 M€) et des décaissements (69 M€) envisagés en 2020, le stock de dette devrait s'approcher au maximum d'1,3 milliard d'euros fin 2020, soit plus de 8 ans de solvabilité.

Libellé	2019	2020	2021	2022	2023
Stock de dette au 1er janvier	860	1 039	1 271	1 557	1 841
Flux de dette nouveau	229	301	370	386	383
Remboursements de dette	49	69	84	101	110
Stock de dette au 31 décembre	1 039	1 271	1 557	1 841	2 115
Besoin de financement annuel	179	232	286	284	274
Endettement par habitant (€)	507	620	760	898	1 031
Solvabilité (années)	3,9	8,1	9,4	11,2	11,5
en millions d'euros					

B – la capacité d'investissement et l'emprunt d'équilibre

En ajoutant à l'EN le montant des recettes d'investissement (57,6 M€) et l'affectation du résultat (92,2 M€), le Département obtient une capacité d'investissement de 161,8 M€. Avec un emprunt d'équilibre de 626 M€, cela lui permet de financer un volume d'investissement de 787,8 M€ (dont crédits courants [665,6 M€], reports [7,7 M€], besoin de financement 2019 [114,5 M€]). Pour mémoire, l'emprunt d'équilibre du BP 2019 s'élevait à 464,3 M€. Il a été mobilisé à hauteur de près de 228,7 M€, soit moins de 50%. Eu égard à ce qui précède, le financement des 665,6 M€ de crédits courants du BP 2020 est assuré à hauteur de 89,5% par l'emprunt. Compte tenu du taux de réalisation estimé, le besoin effectif d'emprunt devrait avoisiner les 300 M€ en 2020.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

³ Départements de métropole (hors Paris) au 31/12/2018 [source : Comptes administratifs 2018 – DGCL].

Martine VASSAL